

MASTER

DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTURE
CONFÉRANT
LE GRADE DE
MASTER

2025/26

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Les numéros de téléphones se composent de la façon suivante : 01 44 65 + 4 chiffres (poste de votre correspondant).

SERVICE DES FORMATIONS, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE	Samuel BRUNA, responsable	23 12
	Danielle GASTON, Licence 1, inscriptions	23 13
	Florence BRETON, Licence 2, procédure DAP / VAE / transfert	23 14
	Constance LEMIRRE, Licence 3, Bi-cursus	23 15
	Myriam SERVIÈRES, Master	23 17
	Opaline BONIN, Master	23 xx
	Mélina VAN TEMSCHE, stages Licence, Master, césure	23 18
	N.N., Post-master, HMONP	23 20
	Ophélie BUREAU, Post-master, HMONP	23 35
	Mohamed BELGHERBI, gestion de salles / emploi du temps / casiers	23 22
	Patricia BERNAIX, bourses et vie étudiante	23 23
	Barbara GUILLOT, ingénieur pédagogique	23 24
	Michaël PAWLAK, gestionnaire des Bachelors	23 21
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	Justine SIMONOT, responsable	23 26
	Marie MALINOSKY, bourses mobilités	23 27
	Juliette VILLAIN, gestionnaire de mobilité	23 28
	Justine LANJOUÈRE-CROUX, assistante administrative	23 29
DÉPLACEMENTS ET MISSION	Sophie MUTEL, chargée des déplacements et missions	23 25
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	ATELIER MAQUETTES	
	Marc FAYOLLE DE MANS, responsable	23 46
	ATELIER NUMÉRIQUE (site Ardennes)	
	Clément BOULARD, responsable	23 95
	MÉDIATHÈQUE	
	Alexandra THELIER, responsable	23 30
	PÔLE IMAGE	
	Hervé JÉZÉQUEL, responsable	23 40

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 4
PRÉSENTATION DU 2 ^e CYCLE	p. 6
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER	p. 10
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 11
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 12
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	p. 15
DOMAINES D'ÉTUDES	p. 20
VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE).....	p. 22
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7	p. 24
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8	p. 29
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 9	p. 33
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10	p. 38
RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENT	p. 40

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025 / 26

1^{ER} SEMESTRE

2^{EM} SEMESTRE

3^{EM} SEMESTRE

4^{EM} SEMESTRE

5^{EM} SEMESTRE

6^{EM} SEMESTRE

7^{EM} SEMESTRE

8^{EM} SEMESTRE

9^{EM} SEMESTRE

10^{EM} SEMESTRE

11^{EM} SEMESTRE

12^{EM} SEMESTRE

13^{EM} SEMESTRE

14^{EM} SEMESTRE

15^{EM} SEMESTRE

16^{EM} SEMESTRE

17^{EM} SEMESTRE

18^{EM} SEMESTRE

19^{EM} SEMESTRE

20^{EM} SEMESTRE

21^{EM} SEMESTRE

22^{EM} SEMESTRE

23^{EM} SEMESTRE

24^{EM} SEMESTRE

25^{EM} SEMESTRE

26^{EM} SEMESTRE

27^{EM} SEMESTRE

28^{EM} SEMESTRE

29^{EM} SEMESTRE

30^{EM} SEMESTRE

31^{EM} SEMESTRE

32^{EM} SEMESTRE

33^{EM} SEMESTRE

34^{EM} SEMESTRE

35^{EM} SEMESTRE

36^{EM} SEMESTRE

37^{EM} SEMESTRE

38^{EM} SEMESTRE

39^{EM} SEMESTRE

40^{EM} SEMESTRE

41^{EM} SEMESTRE

42^{EM} SEMESTRE

43^{EM} SEMESTRE

44^{EM} SEMESTRE

45^{EM} SEMESTRE

46^{EM} SEMESTRE

47^{EM} SEMESTRE

48^{EM} SEMESTRE

49^{EM} SEMESTRE

50^{EM} SEMESTRE

51^{EM} SEMESTRE

52^{EM} SEMESTRE

53^{EM} SEMESTRE

54^{EM} SEMESTRE

55^{EM} SEMESTRE

56^{EM} SEMESTRE

57^{EM} SEMESTRE

58^{EM} SEMESTRE

59^{EM} SEMESTRE

60^{EM} SEMESTRE

61^{EM} SEMESTRE

62^{EM} SEMESTRE

63^{EM} SEMESTRE

64^{EM} SEMESTRE

65^{EM} SEMESTRE

66^{EM} SEMESTRE

67^{EM} SEMESTRE

68^{EM} SEMESTRE

69^{EM} SEMESTRE

70^{EM} SEMESTRE

71^{EM} SEMESTRE

72^{EM} SEMESTRE

73^{EM} SEMESTRE

74^{EM} SEMESTRE

75^{EM} SEMESTRE

76^{EM} SEMESTRE

77^{EM} SEMESTRE

78^{EM} SEMESTRE

79^{EM} SEMESTRE

80^{EM} SEMESTRE

81^{EM} SEMESTRE

82^{EM} SEMESTRE

83^{EM} SEMESTRE

84^{EM} SEMESTRE

85^{EM} SEMESTRE

86^{EM} SEMESTRE

87^{EM} SEMESTRE

88^{EM} SEMESTRE

89^{EM} SEMESTRE

90^{EM} SEMESTRE

91^{EM} SEMESTRE

92^{EM} SEMESTRE

93^{EM} SEMESTRE

94^{EM} SEMESTRE

95^{EM} SEMESTRE

96^{EM} SEMESTRE

97^{EM} SEMESTRE

98^{EM} SEMESTRE

99^{EM} SEMESTRE

100^{EM} SEMESTRE

101^{EM} SEMESTRE

102^{EM} SEMESTRE

103^{EM} SEMESTRE

104^{EM} SEMESTRE

105^{EM} SEMESTRE

106^{EM} SEMESTRE

107^{EM} SEMESTRE

108^{EM} SEMESTRE

109^{EM} SEMESTRE

110^{EM} SEMESTRE

111^{EM} SEMESTRE

112^{EM} SEMESTRE

113^{EM} SEMESTRE

114^{EM} SEMESTRE

115^{EM} SEMESTRE

116^{EM} SEMESTRE

117^{EM} SEMESTRE

118^{EM} SEMESTRE

119^{EM} SEMESTRE

120^{EM} SEMESTRE

121^{EM} SEMESTRE

122^{EM} SEMESTRE

123^{EM} SEMESTRE

124^{EM} SEMESTRE

125^{EM} SEMESTRE

126^{EM} SEMESTRE

127^{EM} SEMESTRE

128^{EM} SEMESTRE

129^{EM} SEMESTRE

130^{EM} SEMESTRE

131^{EM} SEMESTRE

132^{EM} SEMESTRE

133^{EM} SEMESTRE

134^{EM} SEMESTRE

135^{EM} SEMESTRE

136^{EM} SEMESTRE

137^{EM} SEMESTRE

138^{EM} SEMESTRE

139^{EM} SEMESTRE

140^{EM} SEMESTRE

141^{EM} SEMESTRE

142^{EM} SEMESTRE

143^{EM} SEMESTRE

144^{EM} SEMESTRE

145^{EM} SEMESTRE

146^{EM} SEMESTRE

147^{EM} SEMESTRE

148^{EM} SEMESTRE

149^{EM} SEMESTRE

150^{EM} SEMESTRE

151^{EM} SEMESTRE

152^{EM} SEMESTRE

153^{EM} SEMESTRE

154^{EM} SEMESTRE

155^{EM} SEMESTRE

156^{EM} SEMESTRE

157^{EM} SEMESTRE

158^{EM} SEMESTRE

159^{EM} SEMESTRE

160^{EM} SEMESTRE

161^{EM} SEMESTRE

162^{EM} SEMESTRE

163^{EM} SEMESTRE

164^{EM} SEMESTRE

165^{EM} SEMESTRE

166^{EM} SEMESTRE

167^{EM} SEMESTRE

168^{EM} SEMESTRE

169^{EM} SEMESTRE

170^{EM} SEMESTRE

171^{EM} SEMESTRE

172^{EM} SEMESTRE

173^{EM} SEMESTRE

174^{EM} SEMESTRE

175^{EM} SEMESTRE

176^{EM} SEMESTRE

177^{EM} SEMESTRE

178^{EM} SEMESTRE

179^{EM} SEMESTRE

180^{EM} SEMESTRE

181^{EM} SEMESTRE

182^{EM} SEMESTRE

183^{EM} SEMESTRE

184^{EM} SEMESTRE

185^{EM} SEMESTRE

186^{EM} SEMESTRE

187^{EM} SEMESTRE

188^{EM} SEMESTRE

189^{EM} SEMESTRE

190^{EM} SEMESTRE

191^{EM} SEMESTRE

192^{EM} SEMESTRE

193^{EM} SEMESTRE

194^{EM} SEMESTRE

195^{EM} SEMESTRE

196^{EM} SEMESTRE

197^{EM} SEMESTRE

198^{EM} SEMESTRE

199^{EM} SEMESTRE

200^{EM} SEMESTRE

201^{EM} SEMESTRE

202^{EM} SEMESTRE

203^{EM} SEMESTRE

204^{EM} SEMESTRE

205^{EM} SEMESTRE

206^{EM} SEMESTRE

207^{EM} SEMESTRE

208^{EM} SEMESTRE

209^{EM} SEMESTRE

210^{EM} SEMESTRE

211^{EM} SEMESTRE

212^{EM} SEMESTRE

213^{EM} SEMESTRE

214^{EM} SEMESTRE

215^{EM} SEMESTRE

216^{EM} SEMESTRE

217^{EM} SEMESTRE

218^{EM} SEMESTRE

219^{EM} SEMESTRE

220^{EM} SEMESTRE

221^{EM} SEMESTRE

222^{EM} SEMESTRE

223^{EM} SEMESTRE

224^{EM} SEMESTRE

225^{EM} SEMESTRE

226^{EM} SEMESTRE

227^{EM} SEMESTRE

228^{EM} SEMESTRE

229^{EM} SEMESTRE

230^{EM} SEMESTRE

231^{EM} SEMESTRE

232^{EM} SEMESTRE

233^{EM} SEMESTRE

234^{EM} SEMESTRE

235^{EM} SEMESTRE

236^{EM} SEMESTRE

237^{EM} SEMESTRE

238^{EM} SEMESTRE

239^{EM} SEMESTRE

240^{EM} SEMESTRE

241^{EM} SEMESTRE

242^{EM} SEMESTRE

243^{EM} SEMESTRE

244^{EM} SEMESTRE

245^{EM} SEMESTRE

246^{EM} SEMESTRE

247^{EM} SEMESTRE

248^{EM} SEMESTRE

249^{EM} SEMESTRE

250^{EM} SEMESTRE

251^{EM} SEMESTRE

252^{EM} SEMESTRE

253^{EM} SEMESTRE

254^{EM} SEMESTRE

255^{EM} SEMESTRE

256^{EM} SEMESTRE

257^{EM} SEMESTRE

258^{EM} SEMESTRE

259^{EM} SEMESTRE

260^{EM} SEMESTRE

261^{EM} SEMESTRE

262^{EM} SEMESTRE

263^{EM} SEMESTRE

264^{EM} SEMESTRE

265^{EM} SEMESTRE

266^{EM} SEMESTRE

267^{EM} SEMESTRE

268^{EM} SEMESTRE

269^{EM} SEMESTRE

270^{EM} SEMESTRE

271^{EM} SEMESTRE

272^{EM} SEMESTRE

273^{EM} SEMESTRE

274^{EM} SEMESTRE

275^{EM} SEMESTRE

276^{EM} SEMESTRE

277^{EM} SEMESTRE

278^{EM} SEMESTRE

279^{EM} SEMESTRE

280^{EM} SEMESTRE

281^{EM} SEMESTRE

282^{EM} SEMESTRE

283^{EM} SEMESTRE

284^{EM} SEMESTRE

285^{EM} SEMESTRE

286^{EM} SEMESTRE

287^{EM} SEMESTRE

288^{EM} SEMESTRE

289^{EM} SEMESTRE

290^{EM} SEMESTRE

291^{EM} SEMESTRE

292^{EM} SEMESTRE

293^{EM} SEMESTRE

294^{EM} SEMESTRE

295^{EM} SEMESTRE

296^{EM} SEMESTRE

297^{EM} SEMESTRE

298^{EM} SEMESTRE

299^{EM} SEMESTRE

300^{EM} SEMESTRE

301^{EM} SEMESTRE

302^{EM} SEMESTRE

303^{EM} SEMESTRE

304^{EM} SEMESTRE

305^{EM} SEMESTRE

306^{EM} SEMESTRE

307^{EM} SEMESTRE

308^{EM} SEMESTRE

309^{EM} SEMESTRE

310^{EM} SEMESTRE

311^{EM} SEMESTRE

312^{EM} SEMESTRE

313^{EM} SEMESTRE

314^{EM} SEMESTRE

315^{EM} SEMESTRE

316^{EM} SEMESTRE

317^{EM} SEMESTRE

318^{EM} SEMESTRE

319^{EM} SEMESTRE

320^{EM} SEMESTRE

321^{EM} SEMESTRE

322^{EM} SEMESTRE

323^{EM} SEMESTRE

324^{EM} SEMESTRE

325^{EM} SEMESTRE

326^{EM} SEMESTRE

327^{EM} SEMESTRE

328^{EM} SEMESTRE

329^{EM} SEMESTRE

330^{EM} SEMESTRE

331^{EM} SEMESTRE

332^{EM} SEMESTRE

333^{EM} SEMESTRE

334^{EM} SEMESTRE

335^{EM} SEMESTRE

336^{EM} SEMESTRE

337^{EM} SEMESTRE

338^{EM} SEMESTRE

339^{EM} SEMESTRE

340^{EM} SEMESTRE

341^{EM} SEMESTRE

342^{EM} SEMESTRE

343^{EM} SEMESTRE

344^{EM} SEMESTRE

345^{EM} SEMESTRE

346^{EM} SEMESTRE

347^{EM} SEMESTRE

348^{EM} SEMESTRE

349^{EM} SEMESTRE

350^{EM} SEMESTRE

351^{EM} SEMESTRE

352^{EM} SEMESTRE

353^{EM} SEMESTRE

354^{EM} SEMESTRE

355^{EM} SEMESTRE

356^{EM} SEMESTRE

357^{EM} SEMESTRE

358^{EM} SEMESTRE

359^{EM} SEMESTRE

360^{EM} SEMESTRE

361^{EM} SEMESTRE

362^{EM} SEMESTRE

363^{EM} SEMESTRE

364^{EM} SEMESTRE

365^{EM} SEMESTRE

366^{EM} SEMESTRE

367^{EM} SEMESTRE

368^{EM} SEMESTRE

369^{EM} SEMESTRE

370^{EM} SEMESTRE

371^{EM} SEMESTRE

372^{EM} SEMESTRE

373^{EM} SEMESTRE

374^{EM} SEMESTRE

375^{EM} SEMESTRE

376^{EM} SEMESTRE

377^{EM} SEMESTRE

378^{EM} SEMESTRE

379^{EM} SEMESTRE

380^{EM} SEMESTRE

381^{EM} SEMESTRE

382^{EM} SEMESTRE

383^{EM} SEMESTRE

384^{EM} SEMESTRE

385^{EM} SEMESTRE

386^{EM} SEMESTRE

387^{EM} SEMESTRE

388^{EM} SEMESTRE

389^{EM} SEMESTRE

390^{EM} SEMESTRE

391^{EM} SEMESTRE

392^{EM} SEMESTRE

393^{EM} SEMESTRE

394^{EM} SEMESTRE

395^{EM} SEMESTRE

396^{EM} SEMESTRE

397^{EM} SEMESTRE

398^{EM} SEMESTRE

399^{EM} SEMESTRE

400^{EM} SEMESTRE

401^{EM} SEMESTRE

402^{EM} SEMESTRE

403^{EM} SEMESTRE

404^{EM} SEMESTRE

405^{EM} SEMESTRE

406^{EM} SEMESTRE

407^{EM} SEMESTRE

408^{EM} SEMESTRE

409^{EM} SEMESTRE

410^{EM} SEMESTRE

411^{EM} SEMESTRE

412^{EM} SEMESTRE

413^{EM} SEMESTRE

414^{EM} SEMESTRE

415^{EM} SEMESTRE

416^{EM} SEMESTRE

417^{EM} SEMESTRE

418^{EM} SEMESTRE

419^{EM} SEMESTRE

420^{EM} SEMESTRE

421^{EM} SEMESTRE

422^{EM} SEMESTRE

423^{EM} SEMESTRE

424^{EM} SEMESTRE

425^{EM} SEMESTRE

426^{EM} SEMESTRE

427^{EM} SEMESTRE

428^{EM} SEMESTRE

429^{EM} SEMESTRE

430^{EM} SEMESTRE

431^{EM} SEMESTRE

432^{EM} SEMESTRE

433^{EM} SEMESTRE

434^{EM} SEMESTRE

435^{EM} SEMESTRE

436^{EM} SEMESTRE

437^{EM} SEMESTRE

438^{EM} SEMESTRE

439^{EM} SEMESTRE

440^{EM} SEMESTRE

441^{EM} SEMESTRE

442^{EM} SEMESTRE

443^{EM} SEMESTRE

444^{EM} SEMESTRE

445^{EM} SEMESTRE

446^{EM} SEMESTRE

447^{EM} SEMESTRE

448^{EM} SEMESTRE

449^{EM} SEMESTRE

450^{EM} SEMESTRE

451^{EM} SEMESTRE

452^{EM} SEMESTRE

453^{EM} SEMESTRE

454^{EM} SEMESTRE

455^{EM} SEMESTRE

456^{EM} SEMESTRE

457^{EM} SEMESTRE

458^{EM} SEMESTRE

459^{EM} SEMESTRE

460^{EM} SEMESTRE

461^{EM} SEMESTRE

462^{EM} SEMESTRE

463^{EM} SEMESTRE

464^{EM} SEMESTRE

465^{EM} SEMESTRE

466^{EM} SEMESTRE

467^{EM} SEMESTRE

468^{EM} SEMESTRE

469^{EM} SEMESTRE

470^{EM} SEMESTRE

471^{EM} SEMESTRE

472^{EM} SEMESTRE

473^{EM} SEMESTRE

474^{EM} SEMESTRE

475^{EM} SEMESTRE

476^{EM} SEMESTRE

477^{EM} SEMESTRE

478^{EM} SEMESTRE

479^{EM} SEMESTRE

480^{EM} SEMESTRE

481^{EM} SEMESTRE

482^{EM} SEMESTRE

483^{EM} SEMESTRE

484^{EM} SEMESTRE

485^{EM} SEMESTRE

486^{EM} SEMESTRE

487^{EM} SEMESTRE

488^{EM} SEMESTRE

489^{EM} SEMESTRE

490^{EM} SEMESTRE

491^{EM} SEMESTRE

492^{EM} SEMESTRE

493^{EM} SEMESTRE

494^{EM} SEMESTRE

495^{EM} SEMESTRE

496^{EM} SEMESTRE

497^{EM} SEMESTRE

498^{EM} SEMESTRE

499^{EM} SEMESTRE

500^{EM} SEMESTRE

501^{EM} SEMESTRE

502^{EM} SEMESTRE

503^{EM} SEMESTRE

504^{EM} SEMESTRE

505^{EM} SEMESTRE

506^{EM} SEMESTRE

507^{EM} SEMESTRE

508^{EM} SEMESTRE

509^{EM} SEMESTRE

510^{EM} SEMESTRE

511^{EM} SEMESTRE

512^{EM} SEMESTRE

513^{EM} SEMESTRE

514^{EM} SEMESTRE

515^{EM} SEMESTRE

516^{EM} SEMESTRE

517^{EM} SEMESTRE

518^{EM} SEMESTRE

519^{EM} SEMESTRE

520^{EM} SEMESTRE

521^{EM} SEMESTRE

522^{EM} SEMESTRE

523^{EM} SEMESTRE

524^{EM} SEMESTRE

525^{EM} SEMESTRE

526^{EM} SEMESTRE

527^{EM} SEMESTRE

528^{EM} SEMESTRE

529^{EM} SEMESTRE

530^{EM} SEMESTRE

531^{EM} SEMESTRE

532^{EM} SEMESTRE

533^{EM} SEMESTRE

534^{EM} SEMESTRE

535^{EM} SEMESTRE

536^{EM} SEMESTRE

537^{EM} SEMESTRE

538^{EM} SEMESTRE

539^{EM} SEMESTRE

540^{EM} SEMESTRE

541^{EM} SEMESTRE

542^{EM} SEMESTRE

543^{EM} SEMESTRE

544^{EM} SEMESTRE

545^{EM} SEMESTRE

546^{EM} SEMESTRE

547^{EM} SEMESTRE

548^{EM} SEMESTRE

549^{EM} SEMESTRE

550^{EM} SEMESTRE

551^{EM} SEMESTRE

552^{EM} SEMESTRE

553^{EM} SEMESTRE

554^{EM} SEMESTRE

555^{EM} SEMESTRE

556^{EM} SEMESTRE

557^{EM} SEMESTRE

558^{EM} SEMESTRE

559^{EM} SEMESTRE

560^{EM} SEMESTRE

561^{EM} SEMESTRE

562^{EM} SEMESTRE

563^{EM} SEMESTRE

564^{EM} SEMESTRE

565^{EM} SEMESTRE

566^{EM} SEMESTRE

567^{EM} SEMESTRE

568^{EM} SEMESTRE

569^{EM} SEMESTRE

570^{EM} SEMESTRE

571^{EM} SEMESTRE

572^{EM} SEMESTRE

573^{EM} SEMESTRE

574^{EM} SEMESTRE

575^{EM} SEMESTRE

576^{EM} SEMESTRE

577^{EM} SEMESTRE

578^{EM} SEMESTRE

579^{EM} SEMESTRE

580^{EM} SEMESTRE

581^{EM} SEMESTRE

582^{EM} SEMESTRE

583^{EM} SEMESTRE

584^{EM} SEMESTRE

585^{EM} SEMESTRE

586^{EM} SEMESTRE

587^{EM} SEMESTRE

588^{EM} SEMESTRE

589^{EM} SEMESTRE

590^{EM} SEMESTRE

591^{EM} SEMESTRE

592^{EM} SEMESTRE

593^{EM} SEMESTRE

594^{EM} SEMESTRE

595^{EM} SEMESTRE

596^{EM} SEMESTRE

597^{EM} SEMESTRE

598^{EM} SEMESTRE

599^{EM} SEMESTRE

600^{EM} SEMESTRE

601^{EM} SEMESTRE

602^{EM} SEMESTRE

603^{EM} SEMESTRE

604^{EM} SEMESTRE

605^{EM} SEMESTRE

606^{EM} SEMESTRE

607^{EM} SEMESTRE

608^{EM} SEMESTRE

609^{EM} SEMESTRE

610^{EM} SEMESTRE

611^{EM} SEMESTRE

612^{EM} SEMESTRE

613^{EM} SEMESTRE

614^{EM} SEMESTRE

615^{EM} SEMESTRE

616^{EM} SEMESTRE

617^{EM} SEMESTRE

618^{EM} SEMESTRE

619^{EM} SEMESTRE

620^{EM} SEMESTRE

621^{EM} SEMESTRE

622^{EM} SEMESTRE

623^{EM} SEMESTRE

624^{EM} SEMESTRE

625^{EM} SEMESTRE

626^{EM} SEMESTRE

627^{EM} SEMESTRE

628^{EM} SEMESTRE

629^{EM} SEMESTRE

630^{EM} SEMESTRE

631^{EM} SEMESTRE

632^{EM} SEMESTRE

633^{EM} SEMESTRE

634^{EM} SEMESTRE

635^{EM} SEMESTRE

636^{EM} SEMESTRE

637^{EM} SEMESTRE

638^{EM} SEMESTRE

639^{EM} SEMESTRE

640^{EM} SEMESTRE

641^{EM} SEMESTRE

642^{EM} SEMESTRE

643^{EM} SEMESTRE

644^{EM} SEMESTRE

645^{EM} SEMESTRE

646^{EM} SEMESTRE

647^{EM} SEMESTRE

648^{EM} SEMESTRE

649^{EM} SEMESTRE

650^{EM} SEMESTRE

651^{EM} SEMESTRE

652^{EM} SEMESTRE

653^{EM} SEMESTRE

654^{EM} SEMESTRE

655^{EM} SEMESTRE

656^{EM} SEMESTRE

657^{EM} SEMESTRE

658^{EM} SEMESTRE

659^{EM} SEMESTRE

660^{EM} SEMESTRE

661^{EM} SEMESTRE

662^{EM} SEMESTRE

663^{EM} SEMESTRE

664^{EM} SEMESTRE

665^{EM} SEMESTRE

666^{EM} SEMESTRE

667^{EM} SEMESTRE

668^{EM} SEMESTRE

669^{EM} SEMESTRE

670^{EM} SEMESTRE

671^{EM} SEMESTRE

672^{EM} SEMESTRE

673^{EM} SEMESTRE

674^{EM} SEMESTRE

675^{EM} SEMESTRE

676^{EM} SEMESTRE

677^{EM} SEMESTRE

678^{EM} SEMESTRE

679^{EM} SEMESTRE

680^{EM} SEMESTRE

681^{EM} SEMESTRE

682^{EM} SEMESTRE

683^{EM} SEMESTRE

684^{EM} SEMESTRE

685^{EM} SEMESTRE

686^{EM} SEMESTRE

687^{EM} SEMESTRE

688^{EM} SEMESTRE

689^{EM} SEMESTRE

690^{EM} SEMESTRE

691^{EM} SEMESTRE

692^{EM} SEMESTRE

693^{EM} SEMESTRE

694^{EM} SEMESTRE</

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025 / 26

2^D SEMESTRE — DU 23 FÉVRIER AU 4 JUILLET 2026

2 nd SEMESTRE	MASTER 1 SEMESTRE 8		MASTER 2 SEMESTRE 10	
	PROJET	COURS / SÉMINAIRE	PROJET	COURS
23.02 • 28.02.26	P1	C1 + S1	PFE1	C1
02.03 • 07.03.26	P2	C2 + S2	PFE2	C2
09.03 • 14.03.26	P3	C3 + S3	PFE3	C3
16.03 • 21.03.26	P4	C4 + S4	PFE4	C4
23.03 • 28.03.26	P5	C5 + S5	PFE5	C5
30.03 • 04.04.26	P6	C6 + S6	PFE6	C6
06.04 • 11.04.26 (06.04 jour férié)	P7	C7 - PAS DE COURS + S7	PFE7	C7
13.04 • 18.04.26	P8	C8 + S8	PFE8	C8
19.04 • 26.04.26		EXPÉRIMENTATION S8 (EN DEHORS DE L'ÉCOLE)		
27.04 • 03.05.26	18/04 – 03/05/26 : VACANCES DE PRINTEMPS : FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT*			
04.05 • 09.05.26 (08.05 jour férié)	P9	C9 - PAS DE COURS + S9	PFE9	C9
11.05 • 16.05.26 (14.05 jour férié)	P10	C10 - PAS DE COURS + S10	PFE10	C10
18.05 • 23.05.26	PAS DE PROJET	EXAMENS + S11	PFE11	EXAMENS
25.05 • 30.05.26 (25.05. jour férié)	P11	S12	PFE12	
01.06 • 06.06.26	P12	S13	PFE13	
08.06 • 13.06.26	P13	MÉMOIRE D'ÉTAPE S8	PFE14	
15.06 • 20.06.26	P14	SEMAINE BLANCHE	SEMAINE BLANCHE	
22.07 • 27.06.26	P15 - RENDU DE PROJET		PFE15 - RENDU DE PFE	
29.06 • 04.07.26			SOUTENANCE PFE 29.06 AU 02.07	
	03.07 • 04.07.26 : RATTRAPAGE		03.07 • 04.07.26 : RATTRAPAGE	
06.07 • 11.07.26	EXPÉRIMENTATION S8			
	10/07/2025 : JURY DE FIN D'ANNEE			
13.07 • 18.07.26	DÉBUT INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES			
20.07 • 25.07.26				
25.07 • 02.08.26				
03.08 • 09.08.26				
10.08 • 16.08.26				
17.08 • 23.08.26				
24.08 • 29.08.26				
31.08 • 05.09.26				
07.09 • 12.09.26				
14.09 • 19.09.26				

*Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

OBJECTIFS

Le second cycle de formation à l'architecture permet d'obtenir le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de master correspondant à un niveau bac + 5 années d'études supérieures. Il permet à l'étudiant d'affirmer ses choix d'approfondissements théoriques et méthodologiques et de construire une posture personnelle au regard de la diversité des modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

Il se fonde sur la prise de responsabilité de chaque étudiant dans l'édification d'un projet personnel de formation et permet de construire une pensée critique de l'architecture, à partir de l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux de la conception architecturale et de la compréhension des processus d'édification, selon divers contextes, échelles, usages, techniques et temporalités.

Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé par l'ENSAPLV privilégie la construction d'une relation réflexive aux savoirs et savoir-faire permettant une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société.

La grande variété de l'offre pédagogique du second cycle, organisée en domaines d'études, permet à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie, d'affirmer ses choix et de construire des synergies.

CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle se déploie sur quatre semestres de 30 ECTS chacun au sein desquels sont réparties 2 200 heures dont 1 200 heures encadrées et 1 000 heures travaillées, organisées en dix unités d'enseignement dont quatre sont consacrées au projet. Chaque fin de semestre est suivie d'un inter-semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à seize pour l'enseignement du projet, à 13 pour le séminaire, à 12 pour les cours de construction et d'informatique et à 11 pour le reste des cours. Elles incluent le contrôle continu, les examens et rendus, organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs.

L'OFFRE PÉDAGOGIQUE DU CYCLE MASTER

ITINÉRAIRE ET DOMAINES D'ÉTUDES

Cinq domaines d'études (DE) structurent l'offre de formation.

Ces cinq domaines d'études sont des espaces de thématisation des enseignements de Master cherchant à construire du dialogue, du débat et des échanges. Ils sont le lieu privilégié de rencontres et de travail des enseignements de projet et de séminaire. Ils permettent l'articulation et la problématisation des questions d'études tant du point de vue théorique, critique, analytique que du point de vue de la projection spatiale. Chaque domaine d'études développe un ensemble de connaissances et de compétences qui lui est spécifique.

Par l'intermédiaire des enseignements de projet et de séminaire, chaque domaine d'études construit des relations privilégiées et pérennes avec une ou plusieurs structures de recherche de l'école.

Pour les étudiants, les domaines d'études s'efforcent d'offrir un environnement propice à la réflexion sur la rencontre entre culture du projet et culture de la recherche, avec des moments clairement institués de croisement et d'interrogation réciproque entre ces deux cultures au travers, entre autre, des explorations et des expérimentations.

Ces domaines d'études sont de véritables laboratoires pédagogiques qui mettent en dialogue les savoirs dans leur pluralité et expérimentent les approches. Ils sont des lieux ressources que les enseignants construisent, alimentent et développent de manière collégiale. Visant à constituer et faire évoluer une offre de formation de haut niveau et à forte visibilité, chaque domaine d'étude est composé d'un ensemble de groupes de projet à l'échelle de l'édifice (GPE) et à l'échelle urbaine (GPU), de séminaires et d'exploration et d'expérimentations.

L'affiliation d'un étudiant à un domaine d'études se fait à partir de son choix d'un séminaire de master (pour les semestres 7,8 et 9 du Master 1 et 2) et d'au moins un enseignement de projet au sein du même domaine.

L'offre en domaine d'études de l'ENSAPLV se décline comme suit :

- Arts et scénographie (AS),
- Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA),
- Habiter les mondes urbains (HMU),
- Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM),
- Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

Dans chaque domaine d'études, plusieurs choix de séminaires, d'enseignements de projet et d'explorations et d'expérimentations sont proposés.

Pour accomplir son parcours en cycle Master, l'étudiant doit, dans la mesure du possible, valider dans l'un des domaines d'étude proposés par l'école au moins un enseignement de projet, un séminaire (sur trois semestres avec soutenance du mémoire), une exploration et une expérimentation.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Des enseignements dits communs complètent l'offre de formation. Ces enseignements dits "communs" se déploient aux semestres 7, 8 et 9. Ils portent sur l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques spécifiques relatifs aux disciplines de l'histoire, la philosophie, la sociologie, la construction et l'informatique, les transitions écologiques, le droit de la construction et de l'urbanisme, la théorie de l'architecture.

En S7, ceux-ci sont :

- 1 enseignement au choix parmi 12 cours de construction et d'informatique ;
- 1 enseignement au choix parmi Les transitions écologiques, Droit de l'urbanisme et Théorie de l'architecture ;
- 1 enseignement au choix parmi 3 enseignements d'Histoire de l'architecture et 4 enseignements de Philosophie ou Sociologie.

En S8, ceux-ci sont :

- 1 enseignement au choix parmi 13 cours de construction et d'informatique ;
- 1 enseignement au choix parmi Les transitions écologiques et Droit de la construction ;
- 1 enseignement au choix parmi 4 enseignements d'Histoire de l'architecture et 2 enseignements de Philosophie ou Sociologie.

En S9, ceux-ci sont 2 cours au choix parmi :

- Les transitions écologiques ;
- Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine ;
- Théorie de l'architecture ;
- 3 enseignements d'Histoire de l'architecture ;
- 4 enseignements de Philosophie ou Sociologie.

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de "formation pratique" se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit huit semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants sont encouragés à l'effectuer de manière fractionnée, en deux fois un mois (en Master 1 et en Master 2) pendant la période d'inter-semestre de février ou pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année de Master. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage est compris pour moitié dans le travail encadré et pour moitié dans le temps de travail personnel.

MÉMOIRE ET SÉMINAIRES

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la première semaine après les vacances de Noël. La soutenance proprement dite a lieu entre la mi et la fin janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire, cf. calendrier universitaire).

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note minimale de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (cf. calendrier universitaire). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

Les séminaires se déployant sur les semestres 7, 8 et 9 doivent garantir la continuité pédagogique des domaines d'études et veiller à la bonne articulation entre les différents enseignements semestrialisés que sont les groupes de projet (GP) et les explorations et expérimentations.

LES EXPLORATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

Les explorations et expérimentations offrent au sein des domaines d'études une large palette d'optionnels théoriques ou de workshops. Ils permettent d'approfondir une question ou une pratique et démultiplient les points de vue thématiques et conceptuels des domaines d'étude.

- **EXPLORATION** : L'exploration est un format d'enseignement de 22 h, organisé tout au long du semestre, en lien avec le projet ou avec le séminaire, qui réunit au moins deux champs disciplinaires distincts. Le thème de l'exploration est très fortement lié au domaine d'études dans lequel celle-ci s'inscrit. En S7 et en S8, 15 explorations au maximum sont proposées par semestre.

- **EXPÉRIMENTATION** :

L'expérimentation est un format d'enseignement de 44 h, qui prend la forme d'un intensif de 35 h et de plusieurs séances organisées plus tard dans le semestre. Très en lien avec la thématique du domaine d'études dans laquelle elle s'inscrit, l'expérimentation est liée au séminaire ou au projet et réunit au moins deux champs disciplinaires distincts. En S7 et en S8, 10 expérimentations au maximum sont proposées par semestre.

PROJET DE FIN D'ÉTUDES (PFE)

Les groupes de PFE sont positionnés au sein des domaines d'études et nourrissent la thématisation de ces derniers.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

L'enseignement des langues vivantes participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique de relations internationales.

L'enseignement en langue est proposé au cours des S7, S8 et S9 et doit permettre à l'étudiant de certifier son niveau B2 en langue au terme de son cursus de master (la certification peut être passée tout au long des cycles licence et master et doit être obtenue au plus tard en S10). L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de compenser un enseignement

obligatoire du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprend une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger,
- la participation à un enseignement bilingue de projet,
- la participation à un atelier européen ou international,
- la certification du niveau B2 en langue.

LES CONVENTIONS DE STAGE FACULTATIF OU NON OBLIGATOIRE SERONT ÉTABLIES UNIQUEMENT DANS LES DEUX CAS SUIVANTS :

- Pour les étudiants redoublants ayant un semestre libre.
- Pour les étudiants en année de césure.

Les étudiants ayant déjà effectué leur stage obligatoire et ayant cumulé un minimum de 280 heures pour le cycle Master (minimum requis pour la validation des stages) se verront refuser l'établissement d'une nouvelle convention de stage s'ils ne sont pas concernés par les deux cas cités précédemment.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf. liste sur le site Internet rubrique : International / Séjours d'études à l'étranger).

Les étudiants peuvent consulter sur le site Internet de l'école et sur un site dédié (à accès restreint), la liste des universités partenaires. Des réunions d'informations sont organisées dans le courant du mois de novembre et les candidatures pour une mobilité sortante, débutent au mois de décembre.

L'étudiant bénéficiant d'une mobilité sortante peut obtenir le droit d'une inscription annuelle supplémentaire en cas de besoin

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- L'exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil.
- La validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. La mobilité est possible pour tout étudiant ayant obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

L'étudiant doit inscrire sa mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire à la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

Avant de partir à l'étranger, une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire de Master. Il doit prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il a choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assure le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui est soutenu par l'étudiant à son retour en France. La note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques.

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant peut bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche.

AIDES

Erasmus, ministère de la Culture, Conseil régional ; ces deux dernières bourses sont attribuées sur critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiants en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle au sein de l'école, doivent produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère (certificat émis par l'école d'origine ou score de test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE).

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS					
SECOND CYCLE ANNÉE 1 – 60 ECTS					
S7	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	S8	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
UE7.1	Exploration / Recherche / Projet	13,5	UE8.4	Exploration / Recherche / Projet	13,5
UE7.2	Parcours de l'étudiant	8,5	UE8.5	Parcours de l'étudiant	8,5
UE7.3	Connaissances	8	UE8.6	Connaissances	8
Total Semestre 7		30	Total Semestre 8		30

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS					
SECOND CYCLE ANNÉE 2 – 60 ECTS					
S9	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	S10	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
UE9.7	Projet / Connaissances	18	UE10.9	PFE	20
UE9.8	Mémoire / Langues	12	UE10.10	Parcours de l'étudiant	10
Total Semestre 9		30	Total Semestre 10		30

COMPOSITION DES UNITÉS D’ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 7

UE	Enseignement	Heures encadrées	Heures encadrées par semaine	Nombres de cours	Heures travail personnel	Heures travail perso par semaine	Coefficient	ECTS
UE7.1	EXPLORATION / RECHERCHE / PROJET							
	PROJET	112	7	15	152	9,5	0,9	12
	EXPLORATION (format 22h) Nota : 15 enseignements max, 3 par DE, avec 2 champs minimum	22	3	7	11	1,5	0,1	1,5
	TOTAL	134	10		163	11		13,5
UE7.2	PARCOURS DE L’ÉTUDIANT							
	SÉMINAIRE	49	3,5	14	39	2,5	0,5	4
	INITIATION À LA RECHERCHE	22	1,5	14	22	1,5	0,2	2
	EXPÉRIMENTATION (format 44h) Nota : 10 enseignements max, 2 par DE, avec 2 champs minimum ou : ENGAGEMENT ÉTUDIANT	44	3	3	11	0	0,3	2,5
	TOTAL	115	8		72	4		8,5
	CONNAISSANCES							
UE7.3	CM n°1 + TD de construction et d’informatique 1 enseignement au choix parmi 12	44	3	12	22	1,5	0,4	3
	CM n°2 Transitions écologiques, droit et théorie 1 enseignement au choix parmi : • Les transitions écologiques • Droit de l’urbanisme • Théorie de l’architecture	22	2	11	22	2	0,25	2
	CM n°3 : Humanités 1 enseignement au choix parmi : • 3 enseignements d’Histoire de l’architecture • 4 enseignements de Philosophie ou Sociologie	22	2	11	22	2	0,25	2
	LANGUE	16,5	1,5	11	5,5	0,5	0,1	1
	TOTAL	104,5	8,5		71,5	6		8
	TOTAL SEMESTRE 7	353,5	26,5		306,5	21,5		30

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 8

UE	Enseignement	Heures encadrées	Heures encadrées par semaine	Nombres de cours	Heures travail personnel	Heures travail perso par semaine	Coefficient	ECTS
UE8.4	EXPLORATION / RECHERCHE / PROJET							
	PROJET	112	7	15	152	9,5	0,9	12
	EXPLORATION (format 22h) Nota : 15 enseignements max, 3 par DE, avec 2 champs minimum	22	3	7	11	1,5	0,1	1,5
	TOTAL	134	10		163	11,5		13,5
UE8.5	PARCOURS DE L’ÉTUDIANT							
	SÉMINAIRE	64	4,5	14	68	4,5	0,7	6
	EXPÉRIMENTATION (format 44h) Nota : 9 enseignements max, 2 par DE, avec 2 champs minimum ou : ENGAGEMENT ÉTUDIANT	44	3	3	11	0	0,3	2,5
	TOTAL	108	7,5		79	4,5		8,5
	CONNAISSANCES							
UE8.6	CM n°1 + TD de construction et d’informatique 1 enseignement au choix parmi 13	44	3	12	22	1,5	0,4	3
	CM n°2 : Transitions écologiques OU Droit de la construction 1 enseignement au choix parmi : • Les transitions écologiques • Droit de la construction	22	2	11	22	2	0,25	2
	CM n°3 : Humanités 1 enseignement au choix parmi : • 4 enseignements d’Histoire de l’architecture • 2 enseignements de Philosophie ou Sociologie	22	2	11	22	2	0,25	2
	LANGUE	16,5	1,5	11	5,5	0,5	0,1	1
	TOTAL	104,5	8,5		71,5	6		8
	TOTAL SEMESTRE 8	346,5	26		313,5	22		30
TOTAL MASTER 1		700			620			60

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 9

UE	Enseignement	Heures encadrées	Heures encadrées par semaine	Nombres de cours	Heures travail personnel	Heures travail perso par semaine	Coefficient	ECTS
UE9.7	PROJET / CONNAISSANCES							
	PROJET	112	7	15	196	9.5	0,78	14
	2 cours au choix parmi : Les transitions écologiques	44	4	11	44	4	0,22	4
	Droit de l’urbanisme et fabrique de la ville contemporaine							
	Théorie de l’architecture							
	3 enseignements d’Histoire de l’architecture							
	4 enseignements de Philosophie ou Sociologie							
	TOTAL	156	11		240	13,5		18
UE9.8	MÉMOIRE / LANGUES							
	SÉMINAIRE	49	3,5	14	149	8,5	0,75	9
	SOUTENANCE MÉMOIRE	7			37		0,17	2
	LANGUE	16,5	1,5	11	5,5	0,5	0,08	1
	TOTAL	72,5	5		191,5	9		12
TOTAL SEMESTRE 9		288,5	16		431,5	21,5		30

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 10

UE	Enseignement	Heures encadrées	Heures encadrées par semaine	Nombres de cours	Heures travail personnel	Heures travail perso par semaine	Coefficient	ECTS
UE10.9	EXPLORATION / RECHERCHE / PROJET							
	PFE	112	7,5	15	200	13,25	0,7	14
	SOUTENANCE	7			125		0,3	6
	TOTAL	119	7,5		325	13,25		20
UE10.10	PARCOURS DE L’ÉTUDIANT							
	INTRODUCTION À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET AUX MÉTIERS DE L’ARCHITECTURE	22	2	11	0	0	0,1	1
	STAGE	140			140		0,8	8
	CERTIFICATION LANGUE / LANGUES	16,5	1,5		5.5		0,1	1
	TOTAL	178,5	3,5		145,5	0,5		10
TOTAL SEMESTRE 10		297,5	11	26	470,5	13,75		30
TOTAM MASTER 2		526			902			60
TOTAL CYCLE MASTER		1226			1522			120

CONDITIONS DE PASSAGE
DANS L’ANNÉE SUPÉRIEURE
ET D’OBTENTION DU DIPLÔME
D’ÉTAT D’ARCHITECTE
CONFÉRANT LE GRADE
DE MASTER

UE	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
UE7.1	PROJET	0,9	Note minimale ≥10/20	12	13,5
	EXPLORATION	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1,5	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE7.2	SÉMINAIRE	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	4	8,5
	INITIATION À LA RECHERCHE	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	EXPÉRIMENTATION OU ENGAGEMENT ÉTUDIANT	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage Validé ou non	2,5	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE7.3	CM n°1 + TD de construction et d'informatique	0,4	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	3	8
	CM n°2 : Transitions écologiques OU Droit de la construction OU Théorie de l'architecture	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	CM n°3 : Humanités	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	LANGUE	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
TOTAL SEMESTRE 7					30

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME
D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

UE	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
UE8.4	PROJET	0,9	Note minimale ≥10/20	12	13,5
	EXPLORATION	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1,5	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE8.5	SÉMINAIRE	0,7	Note minimal ≥ 10/20 après rattrapage	6	8,5
	EXPÉRIMENTATION OU ENGAGEMENT ÉTUDIANTE	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage Validé ou non	2,5	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE8.6	CM n°1 + TD de construction et d'informatique	0,4	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	3	8
	CM n°2 : Transitions écologiques ou Droit de la construction	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	CM n°3 : Humanités	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	LANGUE	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
TOTAL SEMESTRE 8					30

ÉTUDIANTS
DE M1

CONDITIONS DE PASSAGE EN M2

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux six unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS ;
- Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les deux UE du projet (UEM71 et UEM84). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables ;
- Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes ≥10/20 pourront être conservées et reportées par l'administration.

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME
D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

ÉTUDIANTS DE M2

UE	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
UE9.7	PROJET	0,78	Note minimale ≥10/20	14	18
	2 cours au choix parmi : Les transitions écologiques	0,22	Note minimale ≥ 10/20 après rattrapage	4	
	Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine				
	Théorie de l'architecture				
	3 enseignements d'Histoire de l'architecture				
	4 enseignements de Philosophie ou Sociologie				
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE9.8	SÉMINAIRE	0,75	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	9	12
	SOUTENANCE MÉMOIRE	0,17	Moyenne UE ≥ 10/20	2	
	LANGUE	0.8	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
TOTAL SEMESTRE 9					30

UE	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
UE10.10	PFE	0,7	Note minimale ≥10/20	14	20
	SOUTENANCE	0,3	Note minimale ≥10/20	6	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
UE10.11	INTRODUCTION À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET AUX MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	10
	STAGE	0,8	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	8	
	CERTIFICATION LANGUE / LANGUES	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	
	TOTAL	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
TOTAL SEMESTRE 10					30

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre. La participation aux examens est obligatoire ; l'examen de rattrapage n'est ouvert qu'aux étudiants ayant passé les examens et contrôles (y compris continus) de la première session du semestre (sauf en cas de dispense médicale ou familiale transmise à l'administration).

ATTENTION ! LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE. IL FAUT IMPÉRATIVEMENT OBTENIR 10/20.

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée (cf. calendrier universitaire).

En général, il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du premier semestre et d'un vendredi en juillet après les soutenances de PFE pour les rattrapages du deuxième semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire, c'est à dire inférieure à 8/20, doivent obligatoirement passer le rattrapage.
- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée, obtenue dans l'unité d'enseignement (cf. coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE des première et deuxième années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN SECOND CYCLE

Un étudiant peut bénéficier, au maximum, de trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

Un étudiant qui a bénéficié en première année du second cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

À titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique à l'étranger pendant le cycle Master pourront, le cas échéant, bénéficier d'une quatrième année d'inscription supplémentaire en cycle Master sans avoir à passer devant la commission de fin de droits à inscription.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en second cycle bénéficient, à nouveau, de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION EN GROUPE DE PFE

Pour s'inscrire au semestre 9, les étudiants doivent avoir validé la totalité des unités d'enseignement de première année du second cycle.

Au semestre 10, la pré-inscription dans un groupe de PFE est confirmée après validation du sujet et après vérification des prérequis exigés et de la validation des unités d'enseignement M.9.7 (projet / connaissances) et M.9.8 (séminaire / langue).

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note minimale de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (cf. calendrier universitaire). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

Seul le stage peut être effectué après la soutenance du PFE. Il ne peut, en aucun cas, être effectué en même temps que le PFE. Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants ayant effectué une mobilité au cours de l'année précédente.

CONSTITUTION DES GROUPES DE PFE

Les groupes de PFE sont rattachés à un domaine d'études. Ils peuvent s'associer afin de mutualiser leurs moyens pédagogiques. L'enseignant responsable du groupe de PFE encadre l'étudiant et l'assiste dans la mobilisation des savoirs et des savoirs faire nécessaires. Les étudiants choisissent un groupe de PFE parmi l'offre proposée. Une présentation des groupes de PFE aura lieu à la fin du semestre 8.

ÉVALUATION DU PFE ET JURYS DE SOUTENANCES ET DE DÉLIBÉRATIONS

L'assiduité et l'avancée du travail dans le cadre du groupe de PFE seront évaluées tout au long du semestre 10 et feront l'objet, courant du mois de juin, d'un pré-jury au sein du groupe de PFE qui validera ou non le travail.

Jurys de soutenance et de délibération

Les jurys de soutenances seront organisés en juillet 2025.

La soutenance des PFE est publique et se déroule pendant une heure devant un jury composé de cinq personnes, émanation des groupes de PFE. La délibération finale est conduite par un jury de délibération. Le jury de délibération examine les propositions des jurys de soutenance, dont il valide ou invalide souverainement les propositions et peut se référer aux travaux qui restent affichés.

La délibération du jury se déroule à huis clos. À l'issue des opérations de soutenance, une note (sur 20), argumentée, est proposée au jury de délibération. Cette note n'est qu'une indication, destinée à faciliter la délibération finale du jury. Elle n'est pas publiée. À titre exceptionnel, le jury a la possibilité de proposer ses félicitations, à l'unanimité requise de ses membres. Les étudiants pourront être admis, refusés ou ajournés. Il y aura une session de rattrapage pour les étudiants ajournés, prévue en septembre 2025.

PARCOURS RECHERCHE

Inscription en mention recherche

Les étudiants désirant obtenir la mention « recherche » au diplôme d'architecte devront se signaler au début du semestre 10. Pour pouvoir s'inscrire en mention recherche, ils doivent avoir obtenu leur mémoire à la fin du semestre 9 et bénéficier d'un avis favorable de la part du séminaire où ils sont inscrits. Après inscription en mention recherche, les étudiants bénéficieront de 8h d'encadrement d'un enseignant du séminaire où ils étaient inscrits, titulaire d'un doctorat.

Obtention de la mention “Recherche” lors de la soutenance du PFE

Pour valider son parcours recherche, l'étudiant doit nécessairement soutenir son mémoire en même temps que son PFE devant un jury composé du directeur du mémoire, d'au moins trois titulaires d'un doctorat et de deux titulaires d'une HDR (comme défini au deuxième alinéa de l'article 17). La soutenance individuelle du mémoire dure autant que la soutenance individuelle du PFE.

PRÉSENTATION DES DOMAINES D'ÉTUDE

AS

1. ARTS ET SCÉNOGRAPHIE (AS)

Ce domaine d'études propose d'interroger l'architecture à travers d'autres disciplines de l'espace. Il repose sur la pluridisciplinarité des pratiques pour penser la complexité de l'architecture. Sont réunis en son sein des enseignements qui développent des approches artistiques et scénographiques singulières dans leur relation avec l'architecture, la ville et les territoires.

Les trois axes de recherche qui structurent le domaine (1/ *Scénographie et architecture* : a scénographie un art du lieu, la scénographie, une culture de l'espace ; 2/ *Art, Cinéma, Architecture* : comment le cinéma permet-il d'appréhender l'architecture ? ; 3/ *Démarches plastiques et territoires urbains* : questionner la matérialité des lieux et révéler des potentiels d'espaces urbains et paysagers) proposent d'investir le champ de l'art contemporain, du spectacle vivant et de la scénographie dans le but d'enrichir l'approche du projet architectural dans sa dimension urbaine et sociale, et la démarche de sa conception basée en partie sur l'expérimentation. Le travail proposé s'articule entre pratique et théorie et les enseignements (séminaires, projets, transversaux) s'inscrivent dans cette démarche de l'expérimentation et de la recherche en questionnant largement la démarche de conception architecturale tant dans sa complexité fonctionnelle que technique.

CCA

2. CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE (CCA)

Deux convictions animent le domaine d'étude :

1. Face aux multiples crises (environnementale, géopolitique, économique, numérique, etc.), les questions matérielles et constructives sont plus que jamais cruciales pour l'architecture contemporaine. Construire ou ne pas construire ? Construire pour combien de temps ? Démolir ou réparer ? Transformer ou recycler ? Quelles méthodes de conception utiliser ? Quels instruments pour mieux penser avant d'agir ? Quels matériaux employer ? D'où viennent-ils ? Quels en sont les coûts financier, énergétique, écologique, humain ? Comment les mettre en œuvre ? Avec qui ? Pour produire quelle esthétique ? Comment la relation aux matériaux transforme-t-elle la cognition ? En engageant tous ces sujets, la pensée et la pratique constructive portent en elles des promesses de réponses architecturales tangibles face aux défis du monde actuel et à venir.

2. Ces questions matérielles et constructives ne peuvent être pleinement saisies si elles ne sont pas articulées avec les autres enjeux de l'architecture, si elles ne réinterrogent pas ses fondements disciplinaires, son corpus historique et théorique, ses catégories esthétiques, ses outils de conception, les formes de professionnalisation de l'architecte. C'est pourquoi, le domaine CCA se veut éminemment transversal afin de décloisonner ces questions et d'envisager dans sa complexité l'agir architectural actuel. Cette transversalité s'organise en tissant trois composantes thématiques principales, portées chacune par un des trois séminaires du DE : la théorie et l'histoire de l'agir architectural contemporain, les pratiques constructives de l'architecture durable et les méthodes de conception « instrumentées ».

HMU

3. HABITER LES MONDES URBAINS (HMU)

Ce domaine d'études explore la question de l'Habiter et de ses relations aux territoires, au regard des pratiques sociales et des évolutions des formes de l'urbanisation et des architectures de l'habitation collective. Il s'attache à l'analyse des perceptions et pratiques de l'espace ainsi qu'à l'étude, la conception et transformation d'édifices, espaces publics, tissus et territoires métropolitains. L'Habiter est envisagé au sens large, considérant que l'action d'habiter engage une diversité d'acteurs agissant sur et dans l'espace, dans une négociation permanente visant à répondre aux besoins et soulager les tensions du monde contemporain. Au sein des "mondes urbains" – métropoles et extensions périurbaines, agglomérations moyennes et franges (r)urbaines –, il s'agit d'aborder les processus, les approches et les pratiques à même de générer ou d'accompagner les mutations, de garantir par la transformation des situations construites les conditions de l'Habiter en ville, d'impulser de nouveaux équilibres socio-spatiaux, ou de faire perdurer ceux qui existent. Autour de trois séminaires (1/ Architectures de l'habitat, espaces, usages, processus ; 2/ Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine ; 3/ Territoires de l'écologie politique) -, en dialogue avec les enseignements de projets et les dispositifs d'exploration et d'expérimentation, les méthodes développées sont hybrides, pluridisciplinaires et multi-scalaires. Investissant terrains, thèmes et pratiques diversifiés, entre logement et territoire métropolitain, typologie et morphologie urbaine, participation, programmation et conception, elles visent à porter un regard critique sur les espaces habités contemporains, et à produire une approche critique et écologique de l'innovation spatiale et sociale.

IEHM

4. INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS (IEHM)

"L'histoire n'est pas le passé, c'est notre présent. Nous portons notre histoire avec nous, nous sommes notre histoire" nous rappelle James Baldwin.

Le dialogue entre les époques que "construire dans le construit" induit, est un enjeu à haut potentiel écologique, mais aussi artistique. De nombreux architectes ont réalisé leurs œuvres les plus marquantes par la transformation d'un bâtiment existant. Reconversions, réhabilitations, restaurations et extensions, sont des espaces de créations majeurs.

En travaillant sur l'histoire, il s'agit d'inventer le présent tout en pouvant plus aisément s'affranchir des modes formelles du moment. Dans cette perspective, ce domaine d'études s'intéresse à l'histoire et aux modes de transformation des différents patrimoines bâtis existants : reconnus, méconnus, banals ou ordinaires... Il porte donc aussi bien sur les monuments classés ou inscrits que sur le patrimoine de valeur, mais non encore repéré, et intègre les patrimoines modestes (ruraux, industriels, modernistes).

Il questionne aussi la transformation écologique du patrimoine ordinaire ou autoproduit qui compose la ville dans sa diversité et, à l'opposé des "palimpsestes urbains" dans lesquels seul le terrain du site est réutilisé, il appuie ses modifications urbaines sur la transformation des bâtis préexistants, qu'il faut restaurer, réhabiliter, reconvertir, rehausser, transformer : construire avec le construit ou construire dans le construit. Avec l'appui du séminaire *Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti* la question du patrimoine est posée tant dans sa dimension conceptuelle qu'à travers la diversité des pratiques en maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Le domaine d'étude intègre aussi les questions méthodologiques de relevés, d'analyse, de diagnostic et de représentation du bâti ancien, ainsi que les techniques de restauration, de réhabilitation, qu'elles soient anciennes ou modernes.

MTP

5. ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE

Le contexte dans lequel s'exerce l'architecture est en profonde évolution. L'urbanisation généralisée des territoires et des modes de vies, la consommation grandissante et non maîtrisée d'énergie de matières et de sols, l'atrophie de la biodiversité sont autant d'éléments qui transforment la planète, ses territoires, ses paysages comme les modes de vie de ses populations. Alors que les dégradations environnementales s'accroissent, que les catastrophes se multiplient, mieux comprendre les dynamiques et fragilités des milieux humains nous semble indispensable pour, à partir de l'architecture, agir au mieux dans ce monde déstabilisé. S'initient alors de nouvelles compétences théoriques et pratiques qui croisent les échelles architecturales, urbaines et paysagères et s'ouvrent à de nouvelles connaissances issues des sciences de la vie et de la Terre, du paysage, de la philosophie. Elles supposent de prendre en compte l'altérité des lieux, le vécu de leurs populations. Elles incitent à repenser les manières de construire comme de faire localement société de manière pérenne et démocratique. En regard de tels enjeux, ce domaine d'étude interroge la pratique d'une éthique architecturale, territoriale, paysagère apte à proposer un "ménagement" des milieux.

Pour aborder ces questions dans toutes leurs richesses, ce domaine d'étude regroupe trois séminaires : 1/ *Architectures des milieux habités : philosophie, architecture, urbain* ; 2/ *Architecture/s et paysage/s : les fondamentaux* ; 3/ *Architecture : fabrique soutenable du tout monde*, ainsi qu'un certain nombre de groupes de projets.

Fort de la diversité d'approches et de cultures de ses enseignants, le domaine d'études "Milieux, Territoires, Paysages", est un lieu de découverte et d'approfondissement de la complexité inhérente de la pratique architecturale dans ce contexte anthropocénique, entre potentialité et vulnérabilité, connaissances académiques et savoir-faire de transformation, regards ouverts sur le contemporain et prises en compte du déjà-là.

VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / MASTER 1

UE M.7.1

POUR VALIDER L'UE M.7.1, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 exploration

Les explorations dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermées et supprimées

UE M.7.2

POUR VALIDER L'UE M.7.2, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement initiation recherche
- 1 expérimentation **OU** L'engagement étudiant

Les expérimentations dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermées et supprimées.

UE M.7.3

POUR VALIDER L'UE M.7.3, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 cours de construction et d'informatique au choix
- 1 enseignement au choix parmi les transitions écologiques, Droit de l'urbanisme et Théorie de l'architecture
- 1 enseignement au choix parmi un cours d'histoire de l'architecture ou de sociologie et philosophie

UE M.8.4

POUR VALIDER L'UE M.8.4, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 exploration

Les explorations dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermées et supprimées

UE M.8.5

POUR VALIDER L'UE M.8.5, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 expérimentation **OU** L'engagement étudiant

Les expérimentations dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermées et supprimées.

UE M.8.6

POUR VALIDER L'UE M.8.6, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 cours de construction et d'informatique au choix
- 1 enseignement au choix parmi les transitions écologiques et Droit de la construction
- 1 enseignement au choix parmi 4 cours d'histoire et 2 cours de sociologie et philosophie

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / MASTER 2

UE M.9.7

POUR VALIDER L'UE M.9.7, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 2 enseignements au choix parmi : les transitions écologiques, Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine, Théorie de l'architecture, 3 enseignements d'Histoire de l'architecture, 4 enseignements de Philosophie ou Sociologie.

UE M.9.8

POUR VALIDER L'UE M.9.8, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- Valider la soutenance de son mémoire

UE M.10.9

POUR VALIDER L'UE M.10.9, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 groupe de PFE
- soutenir avec succès le PFE devant le jury à la session de soutenance des PFE

UE M.10.10

POUR VALIDER L'UE M.10.10, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- un stage de formation pratique d'une durée minimale de deux mois ou 280h
- le module « Introduction à la diversité des pratiques professionnelles et aux métiers de l'architecture »
- obtenir la certification de niveau B2 en langue étrangère

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.1

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX – P7 – 112H TD – 7H / SEMAINE– 15 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	P702	Ressources rurales	M. BOTINEAU / P. JAQUET
	P709	Réutilisé les édifices pour requalifier la ville	P. PUMAIN / L. PENISSON
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	P704	Dejà là : ressources, transformation, construction	M. SAIMPERT / J. LELLOUCHE / S. EBODE
	P705	Architecture navale	C. LEFRANC / N.N.
	P710	Projet urbain et villes européennes	E. LOCICERO / D. HENRY
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	P707	Paysage/s architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains	S. ROUSSEL / S. LERAY
	P713	Apprendre de la ville des petits riens. La réparation comme mode d’action	C. SECCI / G. MIRACI / M. DESSARDO
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P708	Persona grata, structures mobiles urbaines d’interférence	Y. MAHIEU / A. PETITRENAUD
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P711	L’architecture du logement, perspectives résidentielles	P. CHAVANES / D. LAFON
	P703	Transformations urbaines	C. HORN / Q. LE NORMENT

À noter : les étudiants de S7 ont la possibilité de s’inscrire dans l’un des groupes de projet de S7, ou bien dans l’un des groupes de S9 se déroulant le vendredi : P903 ; P906 ; P907 ; P911 ; P912.

EXPLORATION [EXPLO]

1 EXPLORATION 22H AU CHOIX (3H SUR 7 SEMAINES)

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	EXPLO701	22H	Cinéma et territoire	F.PINATEL / M.SAIDI
	EXPLO702	22H	Atelier sonore urbain	G. BILLAUX
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	EXPLO703	22H	Transmettre l’architecture. A l’écoute du monde associatif...	C.SECCI / C.VALLECILLO
	EXPLO705	22H	Acoustique esthétique	G. BILLAUX
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	EXPLO708	22H	Rien d’autre n’aura lieu que le lieu. Art et architecture du livre	P. CHABARD / P. VACHON
	EXPLO709	22H	De l’ambiance à l’atmosphère architecturale : du confort au bien-être ?	A. TÜSCHER / N. BELKADI
	EXPLO710	22H	Le sens dans la pratique et la pratique du sens	B. PATTERSON
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	EXPLO711	22H	Patrimoines en conflit - cadres théoriques et historiques, études de cas	B. PATTERSON
	EXPLO712	22H	Vulnérabilités et métissages en Amérique latine et en Inde. Habiter autrement la ville et ses patrimoine(s)	V. TABOADA / F. SOUCARRAT-CHAUDHURI
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	EXPLO706	22H	Lumière et son en architecture et en urbanisme	D.COUILLARD / G.BILLAUX
	EXPLO707	22H	Le Nexus sol / eau / plantes et face au changement climatique	L.HELAND / D.COUILLARD

ATTENTION : Les explorations et expérimentations dont le nombre d’inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermées et supprimées.

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.2

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE **AU CHOIX** - 49 H = 28H CTH + 21H TD – 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S701	Art, architecture, territoire d’expérimentations	O. JEUDY / L. LOPEZ / A. PETITRENAUD
	S702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN / A. SA / L. FALZON
	S703	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / H. REIP / E. RESTREPO
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	S. CARLINI / E. MACAIRE
	S714	Architectures de l’habitat, espaces, usages, processus	J. POMMIER / A. POLYCHRONIADI
	S715	Territoires de l’écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	S707	Architecture/S et Paysage/S : les fondamentaux	R. DE MARCO / C. SZANTO
	S708	Architecture des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	C. BODART / A. BEGEL / P. BELIN
	S709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S710	Pratiques constructives du projet architectural	D. HAMANI / N. BELKADI
	S711	Critique et histoire de l’architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT
	S712	Savoirs des activités de projets instrumentées	A. TUSCHER-DOKIC / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	S713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. ROLLENHAGEN TILLY / D. AYMARD
	S716	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l’international	I. IOSA / L. HELAND
	S717	Comment vivre ensemble ? Théories et formes des architectures collectives	C. DESCHAMPS / J. JOLY / A. PORTNOÏ

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D’INITIATION À LA RECHERCHE **AU CHOIX** 22H CTH – 1,5H / SEMAINE – 14 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	IR701	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY
	IR702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	L. FALZON / B. PIGOT
	IR703	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / E. RESTREPO RESTREPO / M. SAIDI SHAROUZ
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	IR704	Architecture, projet urbain et sociétés	N.N.
	IR705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	E. MACAIRE / Y. DRIS
	IR714	Architectures de l’habitat, espaces, usages, processus	J. POMMIER
	IR715	Territoires de l’écologie politique	M.B. PATTERSON

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.2

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D’INITIATION À LA RECHERCHE **AU CHOIX** 22 H CTH – 1,5 H/ SEMAINE – 14 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	IR707	Architecture/s & Paysage/s	C. SZANTO
	IR708	Architecture des milieux habités, philosophie, architecture, urbain	C. BODART
	IR709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	IR710	Édification et usages	G. FAAS
	IR711	Critique et histoire de l’architecture et de la ville	S. DESCAT
	IR712	Activités et instrumentation de la conception	J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	IR713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIÈRES / L. ROLLHAGEN TILLY
	IR716	Patrimoines culturels bâtis	I. IOSA / L. HELAND / M. MINOST
	IR717	Comment vivre ensemble ? Théories et formes des architectures	C. DESCHAMPS / J. JOLY

EXPÉRIMENTATION [EXPE]

1 EXPÉRIMENTATION 44H AU CHOIX (INTENSIF DE 35H + 3H SUR 3 SEMAINES)

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	EXPE701	44H	La scénographie théâtrale	A. DE DARDEL / J. GAUTEL
	EXPE702	44H	Option photo	H. JEZEQUEL
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	EXPE703	44H	Favoriser le vivant dans la ville	D. MAGNAC / B. NAVINER
	EXPE704	44H	Dessiner en ville	B. SEGERS / M. KOURNIATI
	EXPE710	44H	Conception architecturale et démarche ergonomique	M. FENKER
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	EXPE707	44H	Bidules ultra légers & Recyclage	Y. MAHIEU / A. PETITRENAUD / B. SEGERS
	EXPE708	44H	Initiation au design et architecture navale	C. LEFRANC / P. LAIDET
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	EXPE709	44H	Patrimoine industriel : Art/Architecture/Photographie » + atelier d’écriture	C. DENNEULIN / L. MONGIN
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	EXPE705	44H	Pratique de la représentation : relever et révéler la singularité du paysage	B. DEBOMBOURG / F. CHASTANIER
	EXPE706	44H	L’arbre et la ville, l’arbre et les hommes	B. NAVINER / J. JAUPITRE / D. MAGNAC

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.3

COURS DE CONSTRUCTION ET D’INFORMATIQUE [CCI]

UN ENSEIGNEMENT **AU CHOIX** - 44H = 14H CTH + 30H TD – 3H / SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CCI701	Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien	V. POIRIER
CCI702	Réhabilitation des enveloppes du patrimoine du XXe siècle	M. JOUVEAU
CCI704	Diagnostic global et pathologies du bâti ancien	C. SOURTCHEVA KIROV
CCI705	Rénover les façades	S. BARA
CCI706	Modules, simulations, données : la pensée éco-computationnelle en architecture	L. SATTLER
CCI708	Maquette numérique BIM comme outil d’aide à la décision pour la réhabilitation du bâtiment	D. BEAUTEMS / D. HAMANI
CCI709	L’analyse constructive par le relevé numérique et la lasergrammétrie	D. BEAUTEMS / D. HAMANI
CCI7010	Explorer à l’échelle 1-1	M. LEYRAL
CCI7011	Le détail de construction : de la conception au prototype	S. EBODE
CCI7012	Construction : Terres et toiles	Y. MAHIEU
CCI7013	Les petits constructeurs	S. EBODE / M. LEYRAL

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / DROIT DE L’URBANISME / THÉORIE DE L’ARCHITECTURE

UN COURS 22H CM - 2H / SEMAINE - 11 SEMAINES

DU701	Droit de l’urbanisme	G. D’ABOVILLE
TEC701	Les transitions écologiques	L. HELAND
TH701	Théorie de l’architecture	X. BONNAUD

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.3

HISTOIRE / SCIENCES HUMAINES

1 COURS DE SOCIOLOGIE OU 1 COURS DE PHILOSOPHIE OU 1 COURS D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
AU CHOIX - 22 HCM - 2 H/ SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH701	Anthropologie du fait minoritaire. Marges, territoires, temporalités	C. DESCHAMPS / M. SAIDI SHAROUZ
SH702	Anthropologie du temps. Les moments de la ville	P.ZANINI / A. DE BIASE
PH701	L'empathie en architecture. De l'esthétisme philosophique à la neuroarchitecture	A. TUSCHER-DOKIC
PH702	Philosophie et écologie politique	M. ANTONIOLI
HA702	Histoire immédiate d'une fin de siècle	P. CHABARD
HA703	Histoire des jardins et des plantations urbaines	B. NAVINER
HA704	Approches multidisciplinaires de l'architecture. Leon Battista Alberti, architecte et intellectuel	A. BRUCCULERI

LANGUES [LV]

1 ENSEIGNEMENT AU CHOIX - 22H CTH - 1,5H/SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
LV701	Anglais	A. TEN / O. MACFALL / L. DUPRAZ / G. LLOYD JONES
LV702	Espagnol	J. L. MORALES
LV703	Italien	S. PALOMBARI

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.4

PROJET [P]

1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX - 112 H TD - 7 H/SEMAINE - 15 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P801	Scénographie et architecture des lieux de représentation	M. MAZLOUMAN / D. JOULIN / Y. ROUBY
	P804	De l'idée au projet	D. HENRY / F. MEADOWS
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	P802	Écologies Architecturales Appliquées	X. LAGURGUE / F. MEADOWS
	P807	Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants	S. EBODE / M. SINEUS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P805	Habiter et travailler : concevoir la mixité	J. BRUTER / J. VINÇON
	P815	Communs	P. LEITNER / N.N.
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	P808	VALE. Villes d'Amérique Latine et d'Espagne. Ateliers El Alto (Bolivie) et Séville (Espagne)	V. TABOADA / V. LAGUIA / J.L. MORALES
	P809	Transformation	F. BRUGEL / L. MONGIN
	P810	Enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs	L. JACQUIN / J. MARIN
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P811	Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	R. DE MARCO / C. ROLLET
	P813	Milieus habités - Architecture à gènes urbains	T. BABLED / F. RITTER VON MARX
	P814	Pratiques du projet urbain : apprendre des villes sud-américaines.	C. SECCI / M. COLINA LOPEZ / C. VALLECILLO

EXPLORATIONS [EXPLO]

1 EXPLORATION 22H AU CHOIX (3H SUR 7 SEMAINES)

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	EXPLO801	22H	Cinéma et expérimentation	M. REINER / M. SAIDI
	EXPLO802	22H	Lumière et son urbain	G. BILLAUX / D. COUILLARD
	EXPLO803	22H	Ville, texte, image	M. SAIDI / E. RESTREPO
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	EXPLO806	22H	Les enseignements de l'espace au Japon	B. JACQUET
	EXPLO807	22H	L'international des milieux bleux & verts	V. LAGUIA / C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE
	EXPLO808	22H	Micro-Mégas, le territoire rural en question	A. LAPASSAT / I. IOSA / P. CHABARD
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	EXPLO809	22H	Instruments, Méthodes, Matériaux rétro-genèses du projet	L. VITALIS / L. SATTLER
	EXPLO810	22H	Analyse et évaluation des enveloppes	V. POIRIER / D. HAMANI
	EXPLO811	22H	Construire à l'heure de l'anthropocene. Les enjeux actuels au prisme de la théorie architectural	D. GABBARDO / Y. ROUBY
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	EXPLO812	22H	Patrimoine en danger – documenter, diagnostiquer, protéger, préserver, réparer	B. PATTERSON
	EXPLO813	22H	Regards d'ici et d'ailleurs	V. LAGUIA / J. L. MORALES
	EXPLO814	22H	INDE Culture & Patrimoine / Transition climatique et Conception résiliente	F. SOUCARRAT / V. TABOADA
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	EXPLO804	22H	Faire la ville et faire ville. Modernités et classe populaire	O. BOUCHERON / N. MERON
	EXPLO805	22H	Pour une écologie positive de l'habitat. Les matériaux biosourcés : enjeux et filières	F. SOUCARRAT-CHAUDHURI

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité du semestre précédent) - 64H = 35H CTH + 28H TD – 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S801	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY
	S802	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN
	S803	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S805	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	E. MACAIRE
	S814	Architectures de l’habitat, espaces, usages, processus	J. POMMIER
	S815	Territoires de l’écologie politique	M. ANTONIOLI
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	S807	Architecture/S et Paysage/S : les approfondissements	R. DE MARCO
	S808	Architectures des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	C. BODART
	S809	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S810	Pratiques constructives du projet architectural	N. BELKADI
	S811	Critique et histoire de l’architecture et de la ville	P. CHABARD
	S812	Savoir des Activités de Projet Instrumentées	A. TUSCHER-DOKIC
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	S813	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. ROLLENHAGEN TILLY
	S816	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l’international	I. IOSA
	s817	Comment vivre ensemble ? Théories et formes des architectures collectives	A. PORTNOI

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

EXPÉRIMENTATION [EXPE]

1 EXPLORATION 44H AU CHOIX (INTENSIF DE 35H + 3H SUR 3 SEMAINES)

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	EXPE801	44h	Expérimentations plastiques à l’échelle d’un lieu (Chalon)	A. PETITRENAUD / D. PEGAZ BLANC
	EXPE802	44h	Road movie	H. REIP / M. SAIDI SHAROUZ
	EXPE803	44h	Summer school (échange Los Angeles)	C. DUGAVE / X. FANG
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	EXPE804	44h	De l’analyse des usages à la programmation architecturale : éléments de méthode, approches computationnelles pour la génération d’organigrammes et mise en pratique	C. DUCLOS PREVET / J. BRUTER / M. FENKER / J. ZETLAOUI
	EXPE805	44h	Construire le devenir des territoires ruraux avec les habitant(e)s.	E. MACAIRE
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	EXPE808	44h	Faire l’architecture dans le continuum numérique	G. DUFILHO / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	EXPE809	44h	Le relevé : connaître et représenter l’existant - Pratiques de réhabilitation	J. JACQUIN / J. PERNIN
	EXPE810	44h	La maquette pour concevoir	J. BERGNA / A. RAYNAUD / M. FAYOLLE DE MANS
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	EXPE806	44h	Expérimenter la terre	A. BOYADJIAN / M. DIAUDET
	EXPE807	44h	Apprendre de l’ailleurs / Learning from elsewhere Workshop international	L. BERNARD-BRUNEL / J. NJOO

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.6

COURS DE CONSTRUCTION ET D’INFORMATIQUE [CCI]

UN COURS AU CHOIX - 44H = 14H CTH + 30H TD – 3H / SEMAINE – 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CCI801	Matériaux crus et circuits courts	B. ROUGELOT
CCI802	4°C, thermique d’été, gestion de l’eau et intégration de la biodiversité	V. COMITO
CCI803	Conception carbone de la source au détail	A-L. HERRY
CCI804	Analyse et cycle de vie	G. TOGO
CCI805	Structures musicales	Y. MAHIEU
CCI806	Construction bois et rénovation : vers la sobriété	L. RANCK
CCI 813	Indicateurs environnementaux appliqués à la réhabilitation	C. SOURTCHEVA
CCI807	Simulation et évaluation des performances thermiques du projet architectural	D. HAMANI
CCI808	Maquette numérique dans une démarche d’écoconception-écoconstruction au service des enjeux climatique	D. BEAUTEMS / D.HAMANI
CCI809	Design général pour la conception bioclimatique et l’adaptation au changement climatique	C. DUCLOS-PREVET / A-L. HERRY
CCI8010	Explorer à l’échelle 1-2	M. LEYRAL
CCI8011	Technologie et édification	V. POIRIER
CCI8012	Pro-paille	M. SAIMPERT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE / DROIT DE LA CONSTRUCTION

UN COURS 22H CM - 2H / SEMAINE - 11 SEMAINES

DC801	Droit de la construction	A. BUSSERY
TEC801	Les transitions écologiques	L. HELAND

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.6

HISTOIRE / SCIENCES HUMAINES

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE OU UN COURS D’HISTOIRE DE L’ARCHITECTURE ET DE LA VILLE AU CHOIX - 22 HCM - 2 H/ SEMAINE – 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH801	Métropolisation, mondialisation et cosmopolitisme	M. SAIDI SHAROUZ
PH802	L’analogie, une généalogie du projet	J. JAUPITRE
HA801	Des histoires de la ville événementielle	A. POLYCHRONIADI
HA802		D. AYMARD
HA803	Histoire des équipements techniques et thermiques	E. GALLO
HA804	The house we live in	C. MAUMI

LANGUES [LV]

1 ENSEIGNEMENT AU CHOIX - 22H CTH - 1,5H/SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
LV701	Anglais	
LV702	Espagnol	J. L. MORALES
LV703	Italien	S. PALOMBARI

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 9 >>> UE 9.7

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX – 112H TD – 7H / SEMAINE – 15 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P901	Projet urbain participatif et conception architecturale	M. SINEUS / V. MOIMAS
	P902	Par-delà la Modernité. Détours en Extrême Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh	O. BOUCHERON / N.N.
	P903	Formes urbaines et projets résidentiels en région parisienne	A. PENIN / R. HELMHOLZ
	P915	Design / espace / architecture	A. FERNANDEZ ATELA / G.M. MAURIZIO
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P905	Scénographie et architecture : de l’œuvre au lieu	M. MAZLOUMAN / J. GAUTEL / M. DESSARDO
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	P906	Architecture et environnement	F. LIPSKY / F. N’THEPE
	P908	Ruralités & urbanités en transition	A. LAPASSAT / P. GUIONY
	P909	Milieux habités – construire l’urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	E. DANIEL-LACOMBE / Y. GOURVIL
	P913	Habiter des milieux abimés, enquêter par le projet	A. BEGEL / C. BODART
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	P911	Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire	T. NOUAILLER / T. GOLDSCHMIDT
	P912	Ressources rurales	M. DUJON / C. BELVAL
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE	P907	Les échelles du réemploi : matériau, bâti, territoire	A. CHEDEMOIS / L. DESTOMBES / R. FILLETTE
	P910	REAAC - Recherches économiques appliquées à l’architecture contemporaine	C. GRISPELLO / G. MILA CARTANA
	P914	Architecture, réhabilitation, transformation	V. POIRIER / F. GAUBIN

À noter : les étudiants de S9 ont la possibilité de s’inscrire dans l’un des groupes de projet de S9 ou bien dans l’un des groupes de projet de S7.

CONNAISSANCES

2 COURS AU CHOIX - 22H CM - 2H / SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HA902	Histoire immédiate d’une fin de siècle	P. CHABARD
HA903	Histoires des jardins et des plantations urbaines	B. NAVINER
HA904	Architecture du XXe siècle en Afrique du nord : inspirations vernaculaires	A. BRUCCULERI
PH901	L’empathie en architecture. De l’esthétique philosophique à la neuroarchitecture	A. TUSCHER-DOKIC
PH902	Philosophie et écologie politique	M. ANTONIOLI
SH901	Anthropologie du fait minoritaire. Marges, territoires, temporalités	C. DESCHAMPS / M. SAIDI SHAROUZ
SH902	Anthropologie du temps. Les moments de la ville	P. ZANINI / A. DE BIASE
DU901	Droit de l’urbanisme	G. D’ABOVILLE
TE901	Les transitions écologiques	L. HELAND
TH901	Théorie de l’architecture	X. BONNAUD

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 9 >>> UE 9.8

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité pédagogique du semestre précédent) - 49H = 14H CTH + 35H TD – 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S901	Art, architecture, territoire d’expérimentations	O. JEUDY / A. PETITRENAUD
	S902	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN
	S903	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / E. RESTREPO
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S905	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	S. CARLINI / E. MACAIRE
	S914	Architectures de l’habitat, espaces, usages, processus	J. POMMIER / A. POLYCHRONIADI
	S915	Territoires de l’écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES: BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	S907	Architecture/S et Paysage /S: les fondamentaux	R. DE MARCO / C. SZANTO
	S908	Architecture des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	X. BONNAUD / C. BODART
	S909	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S910	Pratiques constructives du projet architectural	N. BELKADI / D. HAMANI
	S911	Critique et histoire de l’architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT
	S912	Savoirs des Activités de Projet Instrumentées	A. TUSCHER DOKIC / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	S913	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	C. MAUMI / L. ROLLEN HAGEN TILLY / D. AYMARD
	S916	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l’international	I. IOSA
	S917	Comment vivre ensemble ? Théories et formes des architectures collectives	C. DESCHAMPS / J. JOLY / A. PORTNOI

LANGUES [LV]

1 ENSEIGNEMENT AU CHOIX - 22H CTH - 1,5H/SEMAINE - 11 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
LV701	Anglais	G. LLOYD JONES / A. TEN / L. DUPRAZ
LV702	Espagnol	V. TABOADA
LV703	Italien	S. PALOMBARI

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 10 >>> UE 10.9

PFE [PFE]

1 GROUPE **AU CHOIX** – 112H TD – 7H / SEMAINE – 16 SEMAINES

DOMAINES D’ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	PFEo2	Par-delà la Modernité. Retours d’Extrême Asie	O. BOUCHERON / N.N.
	PFEo4	Habiter le grand Paris	T. ELEFTERIOU / S. WANG / F. GARCIA
	PFEo5	L’opportunité de la banlieue	G.BARON / V. MOIMAS
	PFEo1	Architectures de l’habitation collective, penser et construire la transition	P. BELIN LEPINAY / J. VINÇON / P. BOUILHOL
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	PFEo6	Regards croisés : scénographie et architecture : de l’œuvre au lieu	M. MAZOULMAN/ D. JOULIN
	PFEo8	Architectures de l’anticipation	J. NJOO / N. FÉVRIER
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L’ÈRE DE L’ANTHROPOCÈNE	PFEo7	Habiter et travailler en franges métropolitaines	F. BRINGAND / K. NOUSIAINEN
	PFEo9	Architecture à grande échelle	F. GAUBIN / T. TOUSSAINT
	PFE10	Paysage/s : architectures, villes & territoires en transition	Y. NUSSAUME / P. JACQUET / F. LIPSKY / A. SAUBOT
	PFE12	Milieus habités – construire l’urbanité dans une zone exposées à des risques naturels	E. DANIEL-LACOMBE / S. ROUSSEL
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L’ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	PFE11	(Re-)constitution des tissus : le soin/care au sein d’un milieu	M. FRANZEN / J. JOLY
	PFE13	Projets, prospective et villes européennes	E. LOCICERO / G. FAAS
	PFE14	Programmation comme laboratoire de polarité	D. BEAUTEMS / J. LIPSKI
	PFE15	Mayotte	J. BELLER / E. FAGUET
IEHM INVENTER DANS L’EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	PFE16	Lods in translation	L. LESAGE / P. CHALLES / A. PORTNOÏ / E. PERSON
	PFE18	Construire dans le construit	P. CREMONINI / P. LAUZANNE
	PFE19	CURA METAMORPHOSIS - Transformer avec soin	M. LE ROY / G. MARTINETTI

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 10 >>> UE 10.10

STAGE DE FORMATION PRATIQUE [SFP]

STAGE OBLIGATOIRE DE FORMATION PRATIQUE : 2 MOIS MINIMUM OU 280H MINIMUM – 3H D’ENCADREMENT - 8 ECTS

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SFP	Stage obligatoire de formation pratique	50 ENSEIGNANTS

INTRODUCTION À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET AUX MÉTIERS DE L’ARCHITECTURE [IPROF]

COURS – 22H CM- OBLIGATOIRE - PROMOTION

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IPROF	À venir	V. BIAU

LANGUES / CERTIFICATION B2 [LV]

COURS – 22H CM- OBLIGATOIRE - PROMOTION

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IPROF	Anglais	
IPROF	Espagnol	J. L. MORALES
IPROF	Italien	S. PALOMBARI

RÈGLEMENTS INTERIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT ET ANNEXES

- Règlement intérieur, adopté en Conseil d'administration du 22 avril 2022
- Annexe 1 : Information Allodiscrim-Allosexism
- Annexe 2 : Règlement intérieur Médiathèque
- Annexe 3 : Règlement intérieur Atelier numérique
- Annexe 4 : Règlement intérieur Atelier vidéo
- Annexe 5 : Règlement intérieur Atelier photo
- Annexe 6 : Règlement intérieur Atelier maquettes
- Annexe 7 : Charte informatique
- Annexe 8 : Charte Égalité

CHARTES DE RESPECT DES LIEUX ET DU VOISINAGE

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

- Cycle Licence
- Cycle Master
- Cycle HMONP
- DPRAUG
- DPEA Architecture navale

CHARTES ANTI-PLAGIAT

Consulter les documents sur le site web de l'ENSAPLV :



